

Bulletin d'adhésion 2020 — FFMC 88



<http://www.ffmc88.com>
tresorieradjoint@ffmc88.com

PLUS NOMBREUX = PLUS FORTS REJOIGNEZ-NOUS !

À retourner à :

FFMC 88
Monsieur William LÉCOLIER

10 rue de Montigny
54120 MERVILLER

Nom : Prénom : N° adhérent* :

Adresse :

..... Date de naissance :

Courriel : Téléphone :

Moto(s) :

*Déjà adhérent ? Pensez au prélèvement automatique, demandez-le sur votre compte GAEL (<http://gael.ffmc.fr/> « Mon profil »).

- 28 € pour une adhésion jeune (moins de 26 ans)
- 42 € pour une adhésion standard
- 70 € pour une adhésion couple

J'autorise la FFMC à :

- m'envoyer mensuellement sa lettre d'information
- à transmettre mes données personnelles à Moto Magazine afin de m'envoyer mensuellement sa lettre d'information
- à transmettre mes données personnelles à l'Assurance Mutuelle des Motards pour lui permettre de me contacter¹

Mode de règlement :

- Espèces Virement : FR76 1027 8061 0100 0214 9150 160 (CMCIFR2A)
- Chèque à l'ordre de la FFMC 88 n°

Fait à :

Le :

Signature :



Permanence :

Chaque 3^e vendredi du mois
Salle Inter-Jeunes rue Charlet à Épinal
Ouvverte à toutes et tous, adhérent-es ou non.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 6.1.a du règlement européen en matière de protection des données personnelles vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à sn@ffmc.asso.fr. La charte des données personnelles de la FFMC : <http://www.ffmc.asso.fr/spip.php?article6795>.

¹ Ne concerne que les adhérents qui ne sont pas sociétaires de l'AMDM, afin de leur présenter les avantages de l'assurance du mouvement motard FFMC.



ADHÉRER, POURQUOI ?

- **S'organiser et agir pour défendre notre passion**
- **Être informé**, connaître ses droits, savoir ce qu'il va se passer
- En étant **plus nombreux**, nous sommes **plus forts face au gouvernement et aux instances européennes**
- Adhérer est un **engagement** et un **acte de solidarité** pour qu'elle soit plus que jamais présente entre motards

42 € POUR QUOI FAIRE ?

- Permettre à la FFMC de **communiquer** avec les **adhérents** et avec les **grands médias** et **pouvoirs publics**
- Faire en sorte que la FFMC garde son **indépendance** et sa **liberté d'action**
- **Agir sur le terrain** (organisation de manifs, création de pétitions, Relais Calmos...)
- **Organiser** les discussions internes et permettre de fonctionner **collectivement**

Grâce à la FFMC, tu as gagné le droit :

- de ne pas payer de vignette fiscale dédiée aux 2 et 3 roues motorisés (1980)
- de payer 40 % de moins que les voitures au péage (1982)
- d'être un peu plus en sécurité avec le doublement des rails de sécurité dans les zones dangereuses (1996)
- d'avoir des antivols normalisés (2000)
- de ne pas subir la procédure Véhicules Endommagés (2009)
- de ne plus être bridé à 100 ch. depuis 2016 (2010)
- de ne pas porter de rétroréfléchissant (2012)
- d'être, pour l'instant, dispensé du contrôle technique pour tes 2 et 3 roues motorisés (2013 et 2017)
- et peut-être un jour de pouvoir remonter les files en toute légalité partout !



PLUS NOMBREUX = PLUS FORTS

<http://www.ffmc88.com>